

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>CHÂSSIS de camion</b>	Marque <b>BERLIET</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. <b>*) G L B 5a - NORMAL</b>	Bordereau-type <b>N° 1325</b>
---	--------------------------	--	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. " GLB 5a " à dr. ds. cabine s/capot, s/plaqu. construct.  
 N° de châssis frappé A dr. à l'av. s/partie sup. longeron, derr. caland. radiateur & s/plaqu.  
 N° de moteur frappé A dr. à l'arr. sur bloc-moteur, sur plaquette du constructeur  
 Constructeur du châssis Automob. M. BERLIET, VENISSIEUX et 241 Av. Berthelot, LYON (F)  
 Constructeur du moteur Automob. M. BERLIET, VENISSIEUX et 241, Av. Berthelot, LYON (F)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>BERLIET MDJ 2</b> Genre <b>En ligne, s. en tête</b> Carburant <b>Mazout</b> Nombre cyl. <b>4</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>110</b> mm. Course <b>130</b> mm. C.V. Impôt <b>25,168</b> Cylindrée totale <b>4'942</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>75</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein <b>A pied : A air comprimé</b> <b>" WESTINGHOUSE "</b> , sur toutes les <b>roues</b> 2. Frein <b>A main : Mécanique, à tambours,</b> <b>à cliquet, sur roues arrières.</b> 3. Frein <b>S/dem. : A moteur s/échappement</b> Frein de remorque <b>S/dem. Dir. ou indirect</b> Direction <b>avancée - A gauche</b> Crochet de remorque <b>Crochet</b> Nombre de vit. avant <b>4</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>11</b> en prise dir. <b>61 km./h.</b>	Automobiles <b>BERLIET</b> Constructeur <b>LYON</b> Genre / Forme <b>Cabine fermée</b> <del>à</del> <b>avances, autrom.</b> Exécut. <b>individuelle</b> Nombre de portes <b>2</b> Nombre de places ass. Total <b>2</b> Avant <b>2</b> Milieu <b>-</b> Arrière <b>-</b> Nombre de places debout <b>-</b> Pour moias: Siège arrière <b>-</b> Sidocar <b>-</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . avec cabine . . .	<b>2'400</b> kg.	<b>1'560</b> kg.	<b>3'960</b> kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.		<b>6'540</b> kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	<b>10'500</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Charge utils. . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . . <b>8.25 - 20 HD Extra 12 Ply</b> *) <u>simple / double</u>			
Capacité de charge (par pneu <b>2'200</b> kg.) . . . . . par essieu <b>4'400</b> kg.		<b>3'800</b> kg. *)	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 resp. 24 V.

- 1) Syst. antibloquant Ampoules Blux à cutter  
 Feux rouges 1, combiné  
 Feux rouges 1, combiné  
 Eclairage du No de contr. 1, combiné  
 Emplacement { AV=latéral, derr. portes cabine  
 AR=combines à gauche  
 Essuie-glace 2, électrique

- 1) Indicateurs de direction: Sys. 4, cignot. av. Lampe témoin  
 S/dem. 1 à 4 et compr. supplément.

Phares: Marque MARCHAL " Equilux " Feux de position 2, dans les phares Feux stop 1, combiné

DIMENSIONS

mm.	1.890	Voie { avant
mm.	1.723	
mm.	2.1250	Largeur hors-tout AV. 2:250 AR.
mm.	3.050	
mm.	5.1760	Longueur hors-tout chabris
mm.	2.350	
mm.	275	Garde au sol
mm.	1.490	
mm.	800	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
mm.	1.490	
mm.	1.790	Crochet de remorque (porte à faux)
mm.	11,75	
mm.	12,00	Diamètre de braquage ext. droite
mm.		
mm.		Diamètre de braquage ext. gauche
mm.		
mm.		Diamètre de braquage ext. droite
mm.		

Dim. intérieures  
 Longueur du pont de charge  
 Largeur du pont de charge  
 Hauteur intérieure  
 Haut. du pont dep. le sol  
 Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS \*) Ce type de vhc. ne peut être importé et immatriculé que sur autorisation spéciale de l'économie publique, et exportat. du Dep. fédéral de l'économie publique.

1) Equipement: Le boîtier cabine à l'arr. du vhc. avec cignoture à gauche en forme de fleches et avec signal vert de dépassement n'est pas toléré en Suisse. Il est remplacé lors du montage de la carrosserie par une installation réglée aux prescriptions. A contrôler lors de l'exportation individuelle.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sal. RG)  
 2) Miroir rétroviseur: Demander un second miroir rétroviseur à l'extérieur à droite.  
 3) Bruit: Ne doit pas dépasser 90 Hono.  
 \*) Pneumatiques: Peut également être équipé de pneus MICHELIN Metalle B 20 ( Garantie = 2.200 kg. par pneu.)

Lieu et date de l'expertise-type

GENEVE, le 26. 3. 1954

La commission d'expertises-types